

**Service de l'Economie Agricole**

Aurillac, le 24 août 2022

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414  
15004 AURILLAC CEDEX**

**04.63.2766.00**

**Dossier n° : AE 22.0292**

**Demandeur : GAEC DE LAROZIERE**

**Date d'enregistrement de la demande : 05/08/2022**

**Date limite de candidature : 04/11/2022**

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 04/12/2022.

**Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter**

<b>Commune de localisation</b>	<b>Surface demandée (ha)</b>	<b>Propriétaire des biens</b>	<b>Parcelles cadastrales</b>
LAVEISSENET	25,97	RIGAL Paul	Section B 546,554,613,
VALUEJOLS	29,53	RIGAL Paul	Section ZD 31,33,35,36,37,

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :  
<http://www.cantal.gouv.fr> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière